



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

31^e édition de la Marche du 1^{er} Mars : la Ville de Neuchâtel organisera à nouveau une manifestation républicaine

Les marcheurs seront accueillis au Quai Ostervald

La Ville de Neuchâtel organisera à nouveau sa manifestation républicaine en fin de journée. Amorcé en 2014 à l'occasion du Bicentenaire, le partenariat entre la Ville et le Canton est appelé à durer et à exprimer le rôle rassembleur de la célébration populaire du 1er mars.

La 31^e Marche du 1er mars se déroulera dimanche prochain, au départ du Locle ou de Môtiers. Les marcheurs se retrouveront en fin d'après-midi au Château, étape incontournable de l'Histoire (www.marchedupremiermars.com).

Ils seront ensuite conviés à descendre au Quai Ostervald pour la cérémonie commune avec la Ville de Neuchâtel. Organisée par l'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel, la cérémonie débutera à 17 heures. Elle sera ponctuée par la salve d'artillerie de la Société des officiers neuchâtelois et se terminera par un vin d'honneur.

Après l'accueil en musique par l'Association Musique militaire-Helvetia Saint-Blaise, Mme Christine Gaillard, présidente de la Ville de Neuchâtel, et M. Alain Ribaux, président du Conseil d'Etat neuchâtelois, prononceront les discours de circonstance.

Vin d'honneur et dégustation de saucissons neuchâtelois seront ensuite offerts à la population, sur le Quai Ostervald toujours.

Neuchâtel, le 25 février 2015

Chancellerie communale

Renseignements complémentaires:

**M. Rémy Voirol, chancelier de la Ville,
tél. +41 32 717 77 02**

**M. Grégory Aellen, Association des sociétés de la ville,
tél. +41 79 670 94 34**